

## **Compte-rendu du Conseil Municipal du 10 Mai 2021**

**Excusés** : JP. Rukundo (Pouvoir à L. Glad), X. Francisco

**Secrétaire de séance** : G. Bagci

**Plan Communal de Sauvegarde** : Présentation du Plan Communal de Sauvegarde : les Aléas, les risques, les points les plus exposés et la proposition d'organisation de la cellule de crise dans les différents cas de phénomènes naturels. La révision porte sur les modifications relatives à l'organisation. La révision est adoptée à l'unanimité. Un exercice sera programmé.

**Rapport de la Chambre Régionale des Comptes sur la gestion de la CAPI** : Lors du Conseil communautaire du 25 mars 2021, le Président de la CAPI a présenté le rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes réalisé sur la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère. Après des explications données sur les réserves énoncées par la CRC, le rapport est adopté à l'unanimité.

**Pacte de gouvernance entre la CAPI et ses communes membres** : le pacte de gouvernance s'articule autour de 4 éléments : Une charte des valeurs communes aux conseillers municipaux et communautaires.

La présentation de la gouvernance de l'intercommunalité (rappel des instances existantes – bureau – conseil – commissions ...) et engagements de la CAPI à l'égard des élus.

Les instances consultatives.

Les engagements politiques du mandat. (Unanimité)

**Nomination d'un correspondant << défense >>** : Proposition de nommer un correspondant défense pour la commune. Une formation de la personne retenue se déroulera le 29 mai à Varcès. Jean-Marc Pouillon est désigné correspondant défense, à l'unanimité.

**Avis d'Enquête AREA** : Une enquête publique relative au projet de la société AREA (Groupe APRR) de traitement des eaux pluviales contre la pollution routière sur l'A43 et l'A48 de St-Quentin-Fallavier à Cessieu est organisée. L'enquête publique s'est close le 10 mai.

Après l'enquête publique, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur sont consultables pendant un an par le public à la D.D.T 38, en mairies de Bourgoin-Jallieu et de La Verpillière et sur le site des services de l'État en Isère [www.isere.gouv.fr](http://www.isere.gouv.fr) ainsi que sur le site du registre dématérialisé.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité déclare que l'enquête publique s'est déroulée dans de bonnes conditions. Aucune remarque n'a été recueillie.

**Bilan annuel de la bibliothèque** : Présentation du rapport annuel 2020 de la bibliothécaire : Ouverte au public 10 heures/semaine, la bibliothèque est animée par une bibliothécaire professionnelle et une équipe de 11 bénévoles. Elle accueille le public sur différentes plages d'ouvertures. Des plages dédiées au tout public et des plages pour publics spécifiques (écoles, péri-scolaire, crèches...).

Elle propose 9253 livres, dont 3193 pour les adultes et 6060 pour les jeunes, ainsi que 238 documents sonores et 115 vidéos. Le fonds est complété par 415 ouvrages venant du dépôt de la Bibliothèque Départementale. Il y a 376 emprunteurs actifs dont 216 de la commune, 236

adultes et 140 enfants, 114 nouvelles inscriptions en 2020. (Unanimité)

**Participation du COPIL Mission Emploi de la CAPI - choix d'un élu :** Un comité de pilotage (COPIL) sur l'emploi au niveau du territoire de la CAPI a vu le jour. Un plan d'insertion par l'emploi a été créé et la CAPI sollicite 6 communes, dont Nivolas-Vermelle, pour participer au COPIL de cette politique publique. Un élu de chaque commune est nommé pour participer au suivi de ce COPIL. Proposition à l'unanimité de Caroline Sondaz.

**Information sur l'avancement du dérasement des seuils de l'Agy :** Le dérasement du seuil de la scierie sera mené en même temps que le projet du SMABB concernant le PAPI (Plan d'Aménagement et de Prévention des Inondations) afin d'obtenir des prix plus intéressants par le groupement de commande. Le PAPI devant démarrer début 2022, mission a été donnée au cabinet EGIS pour réaliser le dossier de déclaration au titre de la Loi sur l'Eau.

Pour l'étude du pont du Bas Vermelle, deux bureaux d'ingénierie en ouvrage d'art ont été consultés. Le bureau Agoah et le bureau Cimeo-structures. Le bureau Ciméo s'est récusé. Il a été décidé de retenir la proposition du bureau Agoah pour un montant de 4 000€ HT. Le but est d'expertiser le pont suite au dérasement du seuil, et de préconiser les actions à mener : consolidation des piles ou reconstruction du pont.

**Organisation des bureaux de votes :** Les élections départementales et régionales auront lieu les 20 et 27 juin.

Le bureau n°2 qui se tient habituellement dans la salle Georges Savary est déplacé à la salle des Fêtes en raison de la crise sanitaire.

4 bureaux de vote recherchent donc leurs assesseurs (3 par tables) en plus des Présidents des bureaux de vote, il est donc fait appel à tous, sur des créneaux allongés (8 h/13 h - 13 h 18 h). La vaccination étant recommandée, la Préfecture délivrera pour début juin une attestation permettant aux assesseurs d'en bénéficier de façon prioritaire.

**Covid 19 : retour sur le centre de dépistage et le centre de vaccination :** Suite au constat d'une hausse des cas de Covid-19 sur le secteur, il a été mis en place avec l'ARS un centre de dépistage les 7 et 8 mai. 57 personnes ont été testées, une seule était positive. En parallèle, la commune continue de contribuer à l'organisation du centre de vaccination sur l'Isle d'Abeau. Ce centre de vaccination nécessite une large mobilisation des élus et bénévoles pour les semaines à venir.

**Commission culture :** La Fête d'Été de la commune est maintenue le 3 juillet, avec l'animation assurée par les Pompiers. Le ciné été est reconduit. Le film choisi est « Les blagues de Toto ». Le festival du cirque est annulé, un concert organisé par le conservatoire sera proposé le 30 juillet.

**Déclarations Préalables :**

Amélie Andrey : Parcelle AC 256, en zone Ub au PLU, bleu Bg1 au PPR, pour mise en place d'une piscine hors-sol de 20 m<sup>2</sup>, 146, rue des charmilles.

Jean-Baptiste Jacquot : Parcelle AD 447, en zone Ub au PLU, pour mise en place d'un abri de jardin en bois, 55, Allée des Cèdres.

Bruno Signol : parcelle B 289, en zone A au PLU, pour modification de 5 ouvertures en façade est sur une maison existante 173 chemin de Branton.

Damien Danger : Parcelle AD 438, en zone Ub au Plu, pour installation d'une clôture composée d'un muret de 0,60m surmonté de panneaux rigides de 1,20m, 277 Allée de Montcizet.

Jérôme Devoldère : Parcelle AE 204, en zone Ua au PLU, bleu Bc et violet BC1 au PPR, pour installation d'une véranda de 12,40m<sup>2</sup>, 61, rue de l'Hôtel de Ville.

Oumbarka Asloum : parcelle B6, en zone Uc au PLU, Pour agrandissement d'un local existant afin d'installer une chambre froide 495 rue du Lac.

Jocelyne Mulin, Parcelle AE 654, en zone Ub au PLU, pour installation d'un abri de jardin, 175, rue Victor Hugo.

Ugo Ravannat : Parcelle AC 336, en zone Ub au PLU, bleu Bg1-Bv au PPR, pour installation d'une piscine en bois semi-enterrée, 41, rue des Châtaigniers.

**Permis de construire :**

Sadullah Yilmaz : Parcelle AB 363p, en zone UbOA1 au PLU, pour construction d'une maison individuelle, lot 8 aux logis de Boussieu.

Commune de Nivolas-Vermelle : parcelle AE 414, en zone Ub au PLU, bleu Bc au PPR, pour extension de l'école maternelle, 47, Allée Jean Zay.

Louis Garambois : Parcelle AH 248, en zone Ub au PLU, Blanc, bleu Bc et Rouge RC-RG-Rv au PPR, pour construction d'un carport 150, Allée de la Soie.

**Autorisations de travaux :**

Commune de Nivolas-Vermelle : parcelle AE 414, en zone Ub au PLU, bleu Bc au PPR, pour extension de l'école maternelle, 47, Allée Jean Zay.

SCI IK : parcelle AB 363p, lot A, en zone UbOA1 au PLU, bleu Bc au PPR, pour aménagement d'un local de stockage lotissement de Boussieu.